

**République Islamique de Mauritanie**

**Honneur-Fraternité-Justice**



**Ministère du Développement Rural**

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN  
SPECIALISTE EN MACHINES AGRICOLES (CULTURE  
FOURRAGERE)**

Octobre 2020

## **Contexte et Justificatifs**

Une première analyse de la situation actuelle de la chaîne des valeurs de la filière laitière montre que les segments de l'amont freinent le développement effectif de la filière et ce malgré l'existence d'un potentiel important. A cet effet, des actions structurantes doivent être mise en place pour booster le décollage équilibré et durable de la filière. Il s'agit d'agir sur les facteurs de production de base (l'amont de la chaîne) notamment, l'alimentation animale, le potentiel génétique des animaux, la conduite de l'élevage, la collecte et le transport du lait et les pratiques d'hygiène.

L'opérationnalisation d'un système pérenne de production d'aliments bétail adapté aux vaches laitières et l'appropriation par les éleveurs eux-mêmes des techniques d'élevage laitier basé sur la bonne maîtrise de tous les facteurs de production de la ferme laitière jusqu'au centre de collecte.

Ainsi, le Ministère du Développement Rural mettra en place un '*Réseau National de fermes laitières intégrées*' selon une approche « Champs-Ecoles-Paysans » qui vise la professionnalisation des systèmes de production laitière afin d'atteindre progressivement les objectifs stratégiques fixés par la SDSR (horizon 2025) en termes d'augmentation de la production nationale en lait de bonne qualité.

## **Objectifs de la mission :**

Le prestataire (consultant individuel) sera chargé d'assurer une assistance technique et un encadrement de proximité des différents acteurs impliqués dans le programme de réseau national de fermes laitières intégrées.

## **Les objectifs spécifiques sont :**

- D'assister les acteurs sélectionnés (agriculteurs et éleveurs) à développer des fermes semi-intensives d'élevage des vaches laitières basées sur la maîtrise des techniques de culture fourragère et le rationnement.
- D'assurer un transfert de compétences aux cadres et techniciens du ministère ainsi qu'aux acteurs concernés,
- Contribuer à la conception et à la mise en œuvre du Programme dans toutes les étapes,

## **Expertise requise :**

Pour assurer pleinement sa mission, le prestataire recherché doit avoir les qualifications et compétences suivantes :

- **Un technicien supérieur spécialisé en machinisme agricole** : titulaire d'un diplôme Bac+3 en mécanique ou machine agricole et justifiant d'une expérience pratique de Cinq ans dans la conduite et la maintenance des machines agricoles.

## **Missions et taches du prestataire :**

Sous la supervision directe de la Direction de Développement des Filières Animales et du Pastoralisme (DDFAP), le prestataire doit assurer un encadrement technique rapproché et continue des fermes laitières intégrées. Il s'agit entre autres de :

- Assurer la maintenance et le fonctionnement des machines agricoles,
- Participer au choix des sites d'implantation de culture fourragère après avoir déterminé la nature du sol et ses caractéristiques physico-chimiques,
- Superviser les travaux d'aménagement et de préparation du sol,
- Assister les opérateurs sélectionnés dans la mise en place des systèmes d'irrigation (choix, dimensionnement, installation et suivi),
- Assurer le choix des semences, des boutures et des engrais ainsi que tous les intrants et les itinéraires techniques,
- Superviser et suivre tous les stades de cultures du semis jusqu'à la récolte,
- Assurer et participer dans les opérations de fauche et de transformation de fourrages verts,
- Développer et vulgariser les différentes techniques de valorisation et de conservation de fourrage sous forme des Champs-Ecoles-Paysans
- Former et encadrer l'équipe du ministère et les autres acteurs sur les techniques de production et de transformation de fourrage, ainsi que sur l'alimentation des vaches laitières et la formulation des rations alimentaires.

## **Durée de la prestation :**

La mission à pour une durée de 120 jours. Cette durée est étalée sur un calendrier de quatre (4) mois.

**Dossiers de candidature :**

Les prestataires « consultants individuels » admissibles doivent fournir toutes les informations nécessaires qui prouvent leurs capacités et l'expertise requise par les présents TDRs (domaines de compétences, références concernant l'exécution de prestations similaires). Un tableau récapitulant ces références doit nécessairement faire ressortir l'objet de la mission, l'adresse du client, l'année de réalisation, la durée de la mission en plus du Curriculum Vitae (CV). La Direction du Développement des Filières Animales et du Pastoralisme se réserve le droit de vérifier ces références.

**Conditions d'engagement :**

Un contrat de consultant sera établi avec le consultant individuel retenu. Les deux parties valideront ensemble un calendrier d'exécution des prestations.